

# Les nouvelles d'*Yvoir*

Le Cœur de la Wallonie

Octobre 2022

N° 136



Editeur resp.: Patrick EVRARD

Merci aux ouvriers communaux pour le fleurissement de nos villages

**UN BUDGET PARTICIPATIF  
DE 20.000 €**

p. 3

**CHÔMAGE DE  
LA MEUSE**

p. 7

**LES ORIGINES DE  
L'UNIVERS**

p. 15




**Piscinat**  
www.piscinat-sprl.be sprl

- Construction
- Entretien
- Produits et accessoires

pour piscine, spa et sauna

Chaussée de Dinant, 5B - 5530 SPONTIN - Tél: 083/68.99.83  
Fax: 083/69.06.24 - GSM: 0478/50.43.37 - info@piscinat-sprl.be

 Piscinat sprl



**DJLCONSTRUCT** SRL

**ENTREPRISE GÉNÉRALE DE CONSTRUCTION  
TRANSFORMATION**

- Nouvelle construction en partenariat avec Hebel (dalle Ytong Xella)
- Transformation - Terrassement
- Devis Gratuit

**0494/65.76.87**  
Rue de la Gendarmerie 15 , 5330 Assesse  
Mail : info@djlconstruct.be



**Bill BIKE**  
VOTRE CHAMPION DU 2 ROUES

info@billbike.be • www.billbike.be • Tél. : 081/41 37 30



**VELOS ELECTRIQUES  
EN STOCK** VTT - COURSE  
TREKKING - ENFANT

Rue de l'Eglise, 41 • 5170 LESVE  
SCOTT - GIANT - HAIBIKE - WINORA - GRANVILLE

L'électricité a un nom...




**INSTALLATION & DEPANNAGE**  
□ Electricité générale □ Panneaux Photovoltaïques  
contact@electricite-feront.be

**0475/97 23 58**  
www.electricite-feront.be



**AVENIERE**  
Chauffage sprl

**Installations • Entretien • Dépannages**

**CHAUFFAGE - SANITAIRE  
VENTILATION - CLIMATISATION**

**PURNODE 0476/860 446**  
info@avenierechauffage.be  
www.aveniere.be



**Regifo**  
Edition

Vous disposez de temps ...  
Vous souhaitez des rentrées financières complémentaires ...

Vous avez du punch, vous êtes motivé, positif  
et dynamique ...

**Rejoignez-nous**

Nous recherchons des délégué(e)s indépendant(e)s à titre  
complet ou complémentaire, pour la vente d'espaces  
publicitaires pour des supports communaux dans votre  
région.

Clientèle existante et à développer.

Rue Saint-Roch, 59 - 5070 Fosses-La-Ville  
Contact: Tél. 071/740 137  
Adressez vos CV : [eric@regifo.be](mailto:eric@regifo.be)



# EDITORIAL

Le monde, l'Europe, notre pays, notre région et même notre commune traversent des moments difficiles. Pourtant ce modeste bulletin communal démontre que nous pouvons rester optimistes. Dans beaucoup de domaines, des initiatives sont prises tant par la Commune, le CPAS que par des structures locales et des citoyens pour faire face aux difficultés matérielles actuelles, mais aussi pour conserver toute sa richesse à la vie culturelle et associative d'Yvoir (p. 13).

Plus concrètement encore, ce bulletin présente un nouvel appel à projets dans le cadre d'un budget participatif de 20.000€ lancé par la Commune et qui s'adresse à tous les citoyens. Cet appel doit favoriser l'éclosion dans nos villages et quartiers de projets sans doute modestes mais répondant aux attentes du plus grand nombre (voir ci-dessous).

Sur cette note optimiste, je vous souhaite au nom de tout le Conseil communal, du Collège et du Conseil de l'Action Sociale, une agréable lecture et un bel automne à toutes et tous !

Le Bourgmestre, Patrick Evrard

## Sommaire

Edito.....	3
Sous la loupe.....	3
Aux côtés de chacun .....	10
Vie associative .....	13
Paroles aux élus .....	16
La Commune est à votre service .....	18
Mots croisés .....	18

## SOUS LA LOUPE

### Au Conseil communal...

#### Séance du 29 août

Le Conseil a longuement discuté et voté la 2e modification budgétaire de l'exercice 2022. Cette modification porte tant sur le budget ordinaire -où l'impact des indexations de salaire du personnel a notamment été pris en compte- que sur le budget extraordinaire. A ce niveau, les dernières estimations de coûts des travaux d'infrastructures prévus ont été prises en compte. Au global, le Conseil n'a pu que constater l'évolution inquiétante des finances communales, sous la pression des évolutions des coûts.

Le Conseil a approuvé divers points relatifs à des marchés publics :

- les conditions et mode de passation du marché de services pour la désignation d'un auteur de projet dans le cadre du projet PCDR « création d'une maison rurale à Godinne » (réhabilitation de l'ancien presbytère et des locaux du Patro)
- les conditions et mode de passation du marché « achat d'un camion porte-conteneur avec grue »
- la convention avec le BEP pour assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du projet « Namur, une province au fil de l'eau » à Godinne.

Le balisage de quatre circuits permanents de trail sur le territoire communal a été autorisé pour ce qui concerne le passage dans les bois communaux d'Yvoir.

Le Conseil a aussi approuvé divers points portant sur le patrimoine communal :

- un bail emphytéotique au profit d'ORES en vue de l'établissement d'une nouvelle cabine à Houx (rue Collebert)
- les conditions de mise en vente d'un terrain à bâtir communal situé à Spontin, rue Haie-Collaux, cadastré Spontin C/28/P3
- un avenant au bail emphytéotique portant sur l'ancien site

« Gautot » à Spontin et visant à diminuer la superficie de l'emphytéose au profit d'un tiers de manière à permettre la réalisation des travaux de voirie prévus par le SPW sur la chaussée de Dinant

- un avenant technique (fourniture de gaz) aux deux conventions liant la Commune à l'ASBL « Maison des Jeunes d'Yvoir »
- les modalités proposées par le DNF en termes de ventes de bois tant marchands que de chauffage (recettes attendues de 93.208,83€).

Le Conseil communal a pris connaissance et approuvé les comptes annuels de diverses associations locales bénéficiant de la mise à disposition de locaux communaux : ASBL La Victorieuse ; ASBL « Rugby de la haute-Meuse » et ASBL « Syndicat d'Initiative de Godinne-sur-Meuse ». Il a également arrêté la liste des petits subsides aux associations locales (Mouvements de jeunesse, Aînés, etc.).

Enfin, le Conseil a approuvé le règlement d'ordre intérieur des plaines de vacances communales.

Le Collège a répondu à l'interpellation du groupe EPY portant sur la gestion des eaux (pluviales, grises, ...) des nouvelles constructions du quartier du Flaya à Durnal.

*Rappelons que seuls les procès-verbaux publiés (après approbation) sur le site web de la Commune ont un caractère officiel. Vous avez également la possibilité de les consulter à l'Hôtel de Ville (Direction générale) ou de vous en faire expédier une copie, moyennant une redevance pour documents administratifs.*



### PCDR : budgets participatifs

**Vous êtes citoyen d'Yvoir, vous avez un souhait d'amélioration de votre environnement ou un projet d'intérêt collectif ? Sollicitez le budget participatif !**

Dans le cadre de son opération de développement rural, la Commune d'Yvoir a reçu le soutien de la Wallonie pour se doter d'un budget participatif de 20.000 euros. Sous certaines conditions, toute association de citoyens peut proposer un projet compatible avec l'esprit du développement rural, en vue d'une sélection et d'un financement.

Cet appel à projets vise à améliorer le cadre de vie de notre territoire, tout en renforçant la participation citoyenne. Il s'adresse aux citoyens d'Yvoir, organisés en association de fait ou en association de quartier (au moins cinq citoyens d'Yvoir) ou encore en asbl dûment enregistrée (ayant son activité principale à Yvoir). Au terme de la période de sélection, les membres de la Commission lo-

cale de Développement rural évalueront la recevabilité des projets (par rapport au Décret régional qui encadre le Développement rural) pour enfin les proposer au vote de tous les citoyens.

**Pour quels projets ?** Les projets ne peuvent dépasser 5.000 euros d'investissements, et doivent se situer sur le territoire d'Yvoir. Ils peuvent viser à la protection de l'environnement ou du patrimoine, au renforcement du lien social, au développement de l'économie locale..., ou pourquoi pas plusieurs de ces thèmes à la fois ! Par exemple l'amélioration d'espaces de convivialité extérieurs, l'embellissement d'un petit patrimoine, la création d'un terrain de VTT, d'un lieu d'échange d'outils, d'un poulailler collectif... A ce stade, (presque) toutes les idées sont bonnes !

**Comment participer ?** Réunissez les membres de votre association et prenez connaissance des critères de sélection sur le site web de la Commune <https://www.yvoir.be/fr/ma-commune/services-communaux/urbanisme/pcdr>. Ensuite, affinez votre projet, détaillez le budget et rédigez une présentation, pour déposer votre proposition via le formulaire en ligne avant la date du 30 décembre 2022. A vos idées !

Plus d'infos au Service cadre de vie : 082/610.325 – [nicolas.servais@yvoir.be](mailto:nicolas.servais@yvoir.be)



## La Mobilité, un enjeu de société

### Tous piétons dans un espace public partagé

Avec la rentrée, le nombre de piétons a sensiblement augmenté ; le beau temps et le prix des carburants y sont aussi pour quelque chose. Enfants sur le chemin de l'école, travailleurs en marche vers les gares, ou simples promeneurs, tous ont besoin de pouvoir circuler en sécurité.

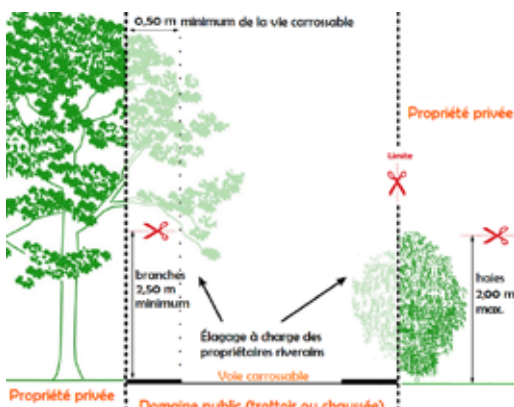
S'il lui appartient d'être bien visible à toute heure, chaque citoyen doit également veiller au bon entretien de ses haies. Conformément au Règlement général de police, celles-ci ne peuvent déborder sur l'espace public, ni gêner la vue et la sécurité (Art. 10, 11). Or, en plusieurs endroits du territoire, la plantation sur l'accotement public ou le défaut d'entretien de haies privées encombrant le passage, gênant la visibilité des automobilistes ou forçant les piétons à marcher directement sur la route. Il en est de même du stationnement, qui doit veiller au libre passage des piétons sur l'accotement (art. 132, 136, 148)...

Une diversité de situations dangereuses sur lesquelles nous avons attiré l'attention de la Police locale, qui procédera ponctuellement à des avertissements. Si rien n'est fait, une amende administrative sera réclamée aux contrevenants... Il y va de la convivialité et de la sécurité de notre commune !

### Entretien des haies et arbustes débordant sur la voie publique

Le propriétaire d'un bien immobilier, bâti ou non et/ou son occupant et/ou celui qui en a la garde en vertu d'un mandat, est tenu de tailler et élaguer les arbres qui débordent de sa propriété, en référence à l'art. 33 du règlement général de police de la commune. En aucune manière les plantations ne peuvent masquer la signalisation routière, quelle qu'en soit la hauteur, ni réduire ou atténuer la visibilité pour la circulation sur la voie publique, ou ses abords.

Tant le règlement général de police de la commune que le décret sur les voiries communales du 6 février 2014 (art. 60 et suivants) sont d'application et peuvent donner lieu à l'application de sanctions administratives sévères.



## Environnement

### L'annuaire zéro déchet est en ligne !

Il y a quelques mois, nous vous proposons de vous faire connaître en tant qu'acteurs du zéro déchet ! Depuis, vous êtes nombreux à avoir intégré notre annuaire en ligne. Cela nous a permis de créer une carte interactive sur le site internet de BEP Environnement.

#### A qui est destiné l'annuaire ?

Si vous êtes à la recherche d'une bonne adresse zéro déchet près de chez vous, et que les circuits-courts, le réemploi et la réparation, le vrac et la consigne, les produits bio, l'économie sociale vous intéressent, alors l'annuaire zéro déchet est un excellent outil pour vous.

Réduire les déchets passe par des changements d'habitudes de consommation. L'annuaire vous propose d'une part de vous y intégrer en tant qu'acteur du zéro déchet, mais aussi de trouver des acteurs engagés proches de chez vous.

#### Comment fonctionne-t-il ?

Il vous suffit de sélectionner votre commune ainsi que les secteurs de recherche proposés parmi 9 thématiques (animaux, hygiène, alimentation, services aux citoyens, habillement...) et/ou 8 gestes zéro déchet (économie sociale, produits bio, réemploi, vrac et consignes, circuits courts.) ou bien de naviguer



directement sur la carte <https://www.bep-environnement.be/annuaire-zero-dechet/>

#### Vous n'êtes pas encore dans l'annuaire ?

Complétez le formulaire en ligne <https://www.bep-environnement.be/annuaire-zero-dechet/ajout/>. L'annuaire est mis à jour 4 fois par an.

#### Vous souhaitez compléter, corriger ou annuler vos données ?

Votre magasin ou structure propose de nouveaux gestes zéro déchet ? Une erreur s'est glissée dans notre base de données ou, simplement, vous souhaitez vous retirer. Il suffit de compléter le formulaire prévu à cet effet : <https://www.bep-environnement.be/annuaire-zero-dechet/modification/>



## Respect des règles de circulation en forêt

A l'approche de l'automne et avant toute sortie, il est utile de se rappeler les règles élémentaires du Code forestier qui garantiront la préservation de ce patrimoine naturel et de ses écosystèmes.

### 1. Les voies accessibles au public sont :

- **La ROUTE** : « Voie ouverte à la circulation du public, à revêtement hydrocarboné, bétonnée ou pavée ». Les routes sont accessibles à tous.
- **Le CHEMIN** : « Voie ouverte à la circulation du public, en terre ou empierrée, plus large qu'un sentier, qui n'est pas aménagée pour la circulation des véhicules en général ». Les cyclistes, skieurs, cavaliers et les piétons se partagent les chemins en forêt.
- **Le SENTIER** : « Voie ouverte à la circulation du public, étroite, dont la largeur inférieure à un mètre n'excède pas celle nécessaire à la circulation des piétons ». Seuls les piétons peuvent circuler en forêt sur les sentiers sauf si un balisage précise l'accès à d'autres utilisateurs ».

De manière générale, et en cas de doute, **il est vivement conseillé aux piétons de suivre uniquement les voies balisées.**

**2. Les voies non accessibles au public** sont des voiries fermées par des barrières ou des panneaux ou encore par un coupe-feu, un chemin de débardage, un layon de chasse...Elles sont fréquentées uniquement par les professionnels de la Nature et des Forêts même s'il n'y a aucun panneau d'interdiction.

### 3. Les voiries privées...

Sauf accord explicite du propriétaire privé, il est interdit de circuler sur les chemins et sentiers privés. Un propriétaire, que ce soit un particulier, la Commune ou la Région, a toujours le droit de fermer une voirie dont l'assiette lui appartient. L'interdiction doit être marquée clairement soit par un panneau, soit par une barrière, soit aussi par une perche placée en travers de la voie. Une barrière indique normalement que la voie est fermée à la circulation. Cependant, une barrière peut être placée uniquement pour interdire certains usagers. Par exemple, les véhicules à moteur. Dans ce cas un dispositif doit indiquer clairement que le passage d'autres usagers est permis.



### 4. La circulation hors voiries

**Le Code forestier interdit de quitter, même à pied, les chemins et sentiers.** Seule exception, le cas de demande d'activités par des associations ou un mouvement de jeunesse, après avoir obtenu l'accord du DNF. Le non-respect de ces règles de circulation peut entraîner une amende administrative de 125€ pour les personnes privées.

### 5. Autres règles de conduite à respecter

Les chiens et autres animaux de compagnie doivent être tenus en laisse. Une amende administrative de 50€ est prévue en cas de non-respect.

Sauf autorisation explicite, le camping et/ou bivouac est interdit en dehors des aires affectées à cet effet. Une amende administrative de 125€ est prévue en cas de non-respect.

L'abandon de déchets en ce inclus les déchets verts est interdit en zone forestière et passible d'amende administrative allant de 50€ à 300€ en fonction du type de déchet. (200€ pour un masque bucal, un mégot, une canette, un chewing-gum).

Un comportement respectueux de la nature permet d'en profiter, de se ressourcer, tout en la préservant ! Soyons des citoyens responsables, fiers de nos forêts. Merci !

Plus d'infos sur : [http://environnement.wallonie.be/publi/dnf/brochure\\_circulation.pdf](http://environnement.wallonie.be/publi/dnf/brochure_circulation.pdf)

Département de la Nature et des Forêts – cantonnement de Dinant : [dinant.cantonement.dnf.dgarne@spw.wallonie.be](mailto:dinant.cantonement.dnf.dgarne@spw.wallonie.be)  
+32 (0)82 67 68 90

Journée de l'arbre le 26/11 de 9 à 14h



**Save the date!** La Commune d'Yvoir et les bénévoles du Plan Communal du Développement de la Nature d'Yvoir vous invitent à leur traditionnelle journée de l'arbre **le 26 novembre de 9 à 14h sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville.**

Outre la distribution d'arbres indigènes, nous vous promettons une matinée faite de rencontres et de découvertes avec les acteurs incontournables qui œuvrent à la préservation de notre environnement.

### Au programme

Mobilité douce, préservation de la nature, jardiner sans pesticide, identifier les plantes invasives, respecter nos forêts, projets PCDN, ...

Vous pourrez poser toutes les questions que vous désirez aux représentants des associations œuvrant dans ces domaines.

Nous vous invitons à consulter la page FB et le site internet de la Commune à la mi-novembre afin de connaître le programme complet de cette journée.

Plus d'infos au 082/610.373 ou [environnement@yvoir.be](mailto:environnement@yvoir.be)

## Collecte de jouets au recyparc le 15 octobre

Vous ne savez pas quoi faire de vos jouets devenus inutiles ? Ils peuvent encore servir pour d'autres enfants, donnez-les !

### Une action solidaire

De nombreuses associations partenaires (Maisons Croix-Rouge, Les Petits Riens, des homes pour enfants, des centres pour réfugiés, des CPAS, ...) récupèrent ces jouets et les redistribuent aux enfants qui, sans elles, n'en recevraient sans doute pas aux fêtes de fin d'année !

### Donner son jouet, c'est bon pour l'environnement !

C'est éviter qu'il devienne un déchet. Si nous voulons économiser les ressources naturelles de notre planète, ces dynamiques de réemploi doivent devenir spontanées, c'est une des clés d'un avenir durable.

### Quelques infos pratiques

Si possible, donnez des jouets propres et complets !  
Rendez-vous le samedi 15 octobre de 9h à 17h dans le recyparc le plus proche de chez vous avec un jouet en bon état !



## Stérilisation des chats errants

Pour la 6e année consécutive, la Commune d'Yvoir, en partenariat avec la Région wallonne, lance sa deuxième campagne de stérilisation des chats errants pour l'année 2022.

**Cette campagne aura lieu du 1<sup>er</sup> octobre au 15 décembre.**

Comment pouvez-vous participer ?

- Vous identifiez la présence de chat(s) errant(s) dans votre quartier. Une déclaration sur l'honneur attestant que vous n'êtes en aucun cas propriétaire de ce(s) dernier(s) vous sera demandée.
- Dans la mesure du possible, vous prenez une photographie de l'animal/des animaux concerné(s).
- Vous contactez le service environnement au 082/610.373 de 8 à 16h tous les jours sauf le lundi ou [environnement@yvoir.be](mailto:environnement@yvoir.be).

Comment la Commune procède-t-elle ?

Après validation du service environnement, un cantonnier se charge de capturer le(s) chat(s). Un vétérinaire pratique l'opération et « marque » le(s) chat(s) via une entaille à l'oreille droite afin de les reconnaître ensuite ; il vérifie l'état de santé des chats. Le cantonnier récupère les félins et les relâche sur leur lieu de capture.

Plus d'infos au 082/610.373 ou [environnement@yvoir.be](mailto:environnement@yvoir.be).

## Travaux

### Complexe sportif à Purnode

Les travaux de transformation du complexe sportif en salle des fêtes ont débuté le 29 août. En effet, ce village ayant perdu la possibilité d'utiliser la salle St-Remacle, il n'y avait plus de bâtiment offrant une grande capacité, la salle paroissiale ayant une répartition de locaux différente. Les deux salles seront complémentaires pour le village.

La surface de 167 m<sup>2</sup> permettra d'accueillir 150 personnes. Ce chantier est réalisé par les Ets Kaiser Construction de Durnal, une entreprise locale comme la plupart des sous-traitants. La fin des travaux est espérée pour les congés de la construction 2023, en fonction évidemment de la livraison des matériaux actuellement délicate.

Cette réalisation a nécessité quelques adaptations pour les associations qui utilisaient le complexe régulièrement. Le matériel du GUAP a dû être stocké dans des locaux communaux et leurs activités se-



ront en partie suspendues pendant cette période. Nous avons déplacé le module non utilisé de l'école d'Evrehailles vers Purnode pour permettre au club de balle pelote de bénéficier d'une buvette et un vestiaire pour les luttes du début de la prochaine saison. Quant au club de tennis de table, il migre vers la salle omnisports d'Yvoir où il terminera le championnat en cours.

### Travaux de voirie

La **rue Fond Delvaux** va être rénovée avec de nouveaux éléments linéaires et un nouveau revêtement entre le carrefour avec la RN931 et la limite de Lustin. Ces travaux sont prévus avec un délai d'exécution de 40 jours ; la voirie sera fermée et des déviations seront mises en place par Ivoy ou Lustin.

Dans le cadre de la mobilité active, après la rue du Pont, nous avons reçu des subsides pour prolonger le cheminement vers la gare de Godinne par la **rue du Prieuré**, avec la réalisation de nouveaux trottoirs en pavé, un nouveau revêtement et des éléments de sécurité. Ces travaux sont prévus pour un délai de 60 jours ouvrables. La voirie sera fermée, excepté aux riverains. La rue du Pont, entre son carrefour avec la rue de la Ferme et celui avec le chemin des Meuniers, devrait être mise à double sens ; toutefois, si le SPW marque son accord à la requête de la Commune, la rue de la Ferme sera accessible provisoirement par la RN947 permettant ainsi de garder le sens unique de la rue du Pont comme c'est le cas aujourd'hui (sans double sens).

## Energie

### Crise de l'énergie : profitez des primes et faites des économies

Si les prix de l'énergie explosent, les primes de la Région wallonne sont nombreuses (et plus élevées si vous avez un petit revenu) et les économies d'énergie engendrées par vos travaux peuvent rembourser, en tout ou partie, l'emprunt souscrit pour ceux-ci !

Profitez du service d'aide offert par votre Commune, avec le soutien de la Fondation CYRYS et l'expertise de la Coopérative CORENOVE !

Vous recevrez toutes les informations adaptées à votre bâtiment et à vos revenus dès la 1<sup>e</sup> visite d'un expert !

Des entreprises sérieuses vous seront ensuite proposées afin de réaliser les travaux et nous vous aiderons dans vos démarches administratives.

Vous souhaitez plus d'informations ?

Contactez Corenove : [info@corenove.be](mailto:info@corenove.be) 0493/87.80.17.



### Quelques conseils pour réduire ses dépenses...

#### Chauffage

- Dès le matin, j'ouvre tentures et volets pour profiter de l'apport du soleil ( la nuit je ferme tentures et volets).
- J'isole les tuyauteries de chauffage traversant les zones non chauffées.
- Je colmate le bas des portes et autour des vieux châssis.
- Je ne dépasse pas une température ambiante de 19-20°C, je porte plutôt un vêtement chaud.
- J'utilise des vannes thermostatiques et veille à adapter la température de la pièce à son utilisation.
- J'entretiens ma chaudière régulièrement.

#### Electricité

- Je n'utilise pas de sèche-linge.
- J'évite de placer le frigo et le congélateur à proximité des appareils chauffants.
- Je dégivre régulièrement mon congélateur.
- Je remplace mes vieilles ampoules par des ampoules LED et choisis mes luminaires en fonction de mes réels besoins.
- J'utilise des multiprises à interrupteur.

Plus de conseils et explications via le QR-code.



# Chômage de la Meuse

## Samedi 8 octobre : Opération Meuse Propre et journée festive à Godinne

Une journée à ne pas manquer lors du chômage de la Meuse proposée par le Contrat de rivière Haute-Meuse (CRHM) avec le soutien de la Commune et du Syndicat d'initiative d'Yvoir. Activité gratuite.

### Programme détaillé

- o 14h-16h : **Opération Meuse Propre** encadrée par le CRHM avec l'aide des jeunes du Patro de Godinne et de l'unité scout de Yvoir. Vous souhaitez les rejoindre : inscrivez-vous via [contact@crhm.be](mailto:contact@crhm.be). Deux sites sont concernés en rive droite de la Meuse : les îles de Godinne (rue Grande) et l'île d'Yvoir (rue de la Gare).
- o 14-17h : **contes - jeux bois géant - exposition** au départ de la bibliothèque de Godinne qui propose cette activité ; visite possible de l'expo « Archéologie fluviale en Haute-Meuse » du MAHM (voir ci-dessous).
- o 16h-19h : **spectacle de magie** dans le lit de la Meuse et stands du CRHM, de BeWaPP et de la Maison wallonne de la Pêche (simulateur de pêche, aquariums, durée de vie des déchets).
- o 19h-20h : **balade contée dans le lit de la Meuse éclairé aux bougies** (Maison du Conte de Namur).
- o 20h-21h : **concert de clôture** (Catsax - groupe de 4 saxophonistes)
- o 17h - 21 h : **bar et barbecue** (pains saucisse) tenus par le GAGM.

### Localisation des festivités

« Plaine aux canards », rue Grande en face des îles de Godinne. Parkings voitures à Godinne : gare, nouveau cimetière, complexe sportif rue du Pont, MAIS ne pas oublier que l'accès en vélo est très aisé (RAVeL, contre-halage, ...).



## Le MAHM participe !



L'exposition temporaire « **Archéologie fluviale en Haute-Meuse et affluents** » vous met face aux trésors archéologiques oubliés, perdus ou précipités dans la Meuse ou la Lesse. La sélection de plus de 300 objets issus des **dragages**, des **prospections** et des **fouilles subaquatiques** crée un circuit de découverte au fil de l'eau allant d'Hastière à Namur, de Han-sur-Lesse à Walzin.

**MAHM** Musée Archéologique de la Haute-Meuse

Ce 8 octobre, allez-vous chausser vos bottes et vous balader entre les îles de Godinne et le rivage? **Le MAHM vous invite !**

Près de l'église, les vieux escaliers vous conduiront au **Musée archéologique de la Haute-Meuse** (MAHM). L'occasion est belle : entrée **au prix exceptionnel de 1 € !** (enfants non payants). Ouvert de 13h30 à 17h. Infos 0493/433.092.

Avec le soutien de la FWB, la collaboration de l'AWaP, du CRAF, du PréhistoHan, de la MPMM, de la SAN, du Musée du Souvenir, de la Commune de Dinant et l'aide pratique de la Commune d'Yvoir. Organisation : ASBL « Le Patrimoine de Godinne ».

## Des Livres et les jeux

Dans le cadre du chômage de la Meuse, la Bibliothèque communale - en partenariat avec la Ligue des Familles - organise une activité « **Des Livres et les jeux** » le 8 octobre.

A cette occasion, un parcours à étapes sera mis en place au départ de la bibliothèque jusque dans le lit de la Meuse. Entre ces deux points, différentes activités seront proposées aux participants (énigmes à résoudre, lecture de contes, jeux en bois sur le chemin de halage,...) qui auront également le loisir de découvrir la faune mosane.

Pensez à vous munir de bottes !

Infos : [bibliothequecommunaleyvoir@gmail.com](mailto:bibliothequecommunaleyvoir@gmail.com) 082/64.71.13.



## Ouverture exceptionnelle de l'île d'Yvoir

Durant le chômage de la Meuse, du 24 septembre 19h30 au 17 octobre 6h, ouverture de l'île d'Yvoir **le week-end**.

[www.iledyvoir.com](http://www.iledyvoir.com)



# Accueil Temps Libre

## Les plaines communales

Cet été, les plaines organisées à l'école communale de Durnal et au hall omnisports du Maka à Yvoir ont vu défiler pas loin de 330 enfants de 2,5 à 12 ans, répartis sur 4 semaines rythmées par des activités variées, pensées par une troupe d'animateurs très motivés : voyage à travers les époques, activités en extérieur, départ à l'aventure inspiré de Koh-Lanta..., nos équipes s'en sont données à cœur joie pour emmener vos enfants dans leurs univers.



Depuis septembre 2022, un nouveau règlement redevance et un nouveau ROI ont vu le jour.

ROI :



Règlement redevance :



### Programme à venir

**Plaines d'automne** : du 24 au 28 octobre 2022 au hall omnisports du Maka

« Retour au calme ». Panoramix vous présente le secret de sa nouvelle potion de zénitude. Après une période agitée depuis la rentrée scolaire et la reprise des activités sportives ou culturelles, nous avons choisi de proposer à vos enfants une plaine détente. Ambiance cocooning, jeux calmes, randonnées au cœur de la nature, potage et collations saines, l'entièreté de cette semaine sera axée sur le respect du rythme et le bien-être des enfants.

Inscriptions :



### Rappels utiles

Nous acceptons les enfants **dès 2,5 ans, propres, et scolarisés au minimum depuis les congés scolaires précédents.**

Les inscriptions aux plaines de vacances sont reprises dans les frais de garde et sont **déductibles** des impôts. Une attestation fiscale est envoyée automatiquement dans le courant des mois de février et mars.

Une **intervention mutuelle** est également possible sur présentation d'une vignette de mutuelle le premier jour de stage. Les plafonds de remboursement et interventions par jour varient selon les différentes mutualités.



# Enseignement

## Ecole communale de Spontin

Une nouvelle rentrée à l'école communale de Spontin qui relance à nouveau les Classes du Dehors pour le plus grand plaisir des enfants des classes maternelles et P1-P2 ! C'est reparti pour de belles aventures et des apprentissages en pleine nature chaque mercredi...



Spontin, village de pierre et d'eau, traversé par le Bocq, sera au centre de notre thème de l'année. Le projet « On se jette à l'eau » sera travaillé sous toutes ses formes de la maternelle jusqu'à la P6 : ateliers verticaux, expo, visites, personnes ressources, activités pédagogiques... Le plaisir de collaborer ensemble sur un même sujet passionnant et tellement important à l'heure actuelle !

Le cycle 5/8 sera axé sur ce thème également mais aussi sur nos classes de ferme qui se dérouleront du 3 au 7 octobre à Landenne pour les 3e maternelles et les P1-P2. Cette année, tout va couler de source à l'école de Spontin !

## Bourse aux jouets et vêtements au profit du Télévie

Cela se passe le **dimanche 6 novembre**, à l'école communale de Spontin. Pour toute info contactez Anne-Sophe Dervaux - [anso.dervaux@gmail.com](mailto:anso.dervaux@gmail.com) 0474/52.87.16.

## L'ALE déménage !



Agence Locale  
pour l'Emploi

Le bureau de l'Agence Locale pour l'Emploi d'Yvoir ne se situe plus dans les locaux de l'Hôtel de Ville, mais bien à **l'Espace 27 à Godinne**, rue Grande, 27.

Permanences : Sabine Noël vous reçoit les **jeudis et vendredis** matins de 9h à 12h, l'après-midi sur rendez-vous.

**Pour joindre l'ALE :**  
formez uniquement le **0472/898.904**  
(le tél. fixe 082/610.341 n'est plus valable)  
[ale@yvoir.be](mailto:ale@yvoir.be).



# Ludo-Bibliothèque communale

## La Fureur de Lire



Ce samedi 15 octobre à 10h, la Bibliothèque communale, en partenariat avec Camille Albert, vous invite à une activité dans le cadre de la Fureur de Lire 2022.

Camille Albert, logopède, est la Fondatrice des **Livres en part'âge** : un projet de prévention en lecture (info et formations) qui s'adresse aux parents, enseignants et professionnels de la petite enfance, afin d'agir en prévention et lutter contre les difficultés de langage et de lecture.

### L'activité

**Quoi ?** La lecture interactive : un outil de stimulation du langage oral et d'éveil à l'écrit grâce à la littérature jeunesse.

**Pour qui ?** Les parents d'enfants âgés de 2 ans 1/2 à 7 ans.

**Comment ?** Découvrez comment enrichir vos moments de lecture à la maison. Rendez vos lectures interactives et soutenez votre enfant dans l'acquisition des outils dont il aura besoin pour entrer dans la lecture.

La lecture interactive partagée permet également aux plus grands d'entretenir le plaisir de lire et de renforcer les mécanismes de compréhension du texte.

Inscriptions : [bibliothequecommunaleyvoir@gmail.com](mailto:bibliothequecommunaleyvoir@gmail.com)



## Sélection Prix Versele 2023

Cette année encore, grâce à la Ligue des Familles et à votre Bibliothèque communale, des livres du **Prix Versele** circuleront dans les écoles de l'entité. Les enfants de la 3e maternelle à la 6e primaire vont découvrir des livres et voter pour leur ouvrage préféré. Depuis 1979, le Prix Versele est l'un des seuls prix littéraires décerné par et pour des enfants.

Des histoires et des illustrations en tout genre offriront à chacun·e un voyage livresque inoubliable !

Le résultat des votes sera connu début mai 2023.

Un bref aperçu de la sélection pour vous donner envie de les lire : <https://liguedesfamilles.be/vote-versele-2023>

Vous retrouverez aussi dans votre bibliothèque les prix :

- Adolisant <http://www.adolisant.be/>
- Farniente <https://prixfarniente.be/>
- et les Prix Jokers, prix du public belge qui récompense les meilleurs jeux de société qui sont sortis dans l'année.



## Police

### Le partenariat local de prévention (PLP)

La zone de police Haute Meuse compte 7 PLP sur son territoire, dont Godinne, Spontin, Durnal, et Dorinne. Ces groupements de citoyens, désireux d'améliorer le sentiment de sécurité dans leur village ou quartier, sont basés sur un échange et une diffusion d'informations entre le citoyen et la police afin de tenter de diminuer, notamment, le nombre de cambriolages.



Cette organisation se fait à l'initiative des citoyens, orientés par les services policiers, en collaboration avec les autorités communales. Les PLP sont validés et respectent les règles édictées par le service public fédéral Intérieur (SPF).

Bien que nécessitant une coordination citoyenne, un PLP n'est pas une charge de travail. Il vise essentiellement à :

- diminuer le nombre de faits délictueux
- augmenter le sentiment de sécurité dans son quartier.
- favoriser la communication entre le citoyen et la police.
- renforcer la cohésion sociale et la solidarité
- contribuer à rendre les services de police plus accessibles au citoyen.

Si vous souhaitez rejoindre un PLP, ou simplement en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter.

Les initiatives citoyennes afin de créer un nouveau PLP dans d'autres villages sont toujours les bienvenues. Notre bureau « Prévention vol » se tient à votre disposition et peut organiser une séance d'information dans votre quartier s'il présente les caractéristiques nécessaires à la création d'un PLP. Il suffit d'en faire la demande aux coordonnées suivantes :

1er Inspecteur Stéphane DE SOETER

Tél : 082/67.68.19 – 0473/71.05.50

[zp.hautemeuse.prevol@police.belgium.eu](mailto:zp.hautemeuse.prevol@police.belgium.eu)

« Ensemble, veillons à notre sécurité »



# AUX CÔTÉS DE CHACUN

## Conditions pour bénéficier de l'intervention du Fonds Social Chauffage

### Sur quels combustibles porte l'intervention ?

L'intervention porte sur la facture payée pour l'achat d'un combustible domestique (gasoil de chauffage) à la pompe ou en vrac (dans l'optique de remplir une citerne à domicile), de pétrole lampant à la pompe et de gaz propane en vrac livré à domicile en grosses quantités (dans une citerne, pas en bonbonnes).

La livraison doit être faite entre le 1er janvier et le 31 décembre.

### Qui a droit à cette intervention financière ?

o **Catégorie 1** : les personnes bénéficiaires d'une intervention majorée d'assurance soins de santé.

A noter que le montant des revenus annuels bruts imposable du ménage est plafonné à 22.034,79€, majoré de 4.079,35€ par personne à charge\*.

Dans les cas suivants, il n'y a pas lieu de faire une enquête sur les revenus:

- lorsque le ménage est composé d'une personne isolée (avec ou sans enfants à charge) bénéficiant du statut BIM ;
- lorsque l'ensemble du ménage est BIM.

o **Catégorie 2** : les personnes à revenu limité, c'est-à-dire les ménages dont le revenu annuel brut imposable est inférieur ou égal à 22.034,79 €, majoré de 4.079,35 € par personne à charge\*.

Le revenu cadastral non indexé (x3) des biens immobiliers autres que l'habitation du ménage est pris en compte.

o **Catégorie 3** : les personnes surendettées qui bénéficient d'une médiation de dettes conformément à la loi du 12 juin 1991 relative au crédit à la consommation ou d'un règlement collectif de dettes en vertu des articles 1675/2 et suivant du Code judiciaire et qui sont dans l'incapacité de payer leur facture de chauffage.

\*Pour être considérée comme une personne à charge, les revenus nets doivent être inférieurs à 3.410,00€, sans prendre en compte les allocations familiales et les pensions alimentaires pour enfants.

### Comment réclamer cette intervention ?

Vous devez introduire votre demande auprès du CPAS de votre commune dans les 60 jours suivant la livraison.

### Le CPAS vérifiera :

- si vous appartenez réellement à une des catégories précitées,
- si vous utilisez réellement un combustible de chauffage qui vous donne droit à une intervention,
- si l'adresse figurant sur la facture correspond à l'adresse de livraison et à l'adresse où vous résidez habituellement,
- si vous répondez aux conditions de revenus mentionnées ci-dessus, le CPAS consultera par voie informatique vos données de revenus, directement auprès du SPF Finances ainsi que celle des membres qui composent votre ménage. Le CPAS peut vous contacter en cas de demande de renseignements complémentaires.

### Le CPAS vous demandera de présenter les documents suivants.

- o Dans tous les cas, une copie de la facture ou du bon de livraison. Si vous habitez dans un immeuble à plusieurs appartements, vous devez demander au propriétaire ou au gérant de l'immeuble une copie de la facture et une attestation avec mention du nombre d'appartements auquel se rapporte la facture.
- o Si vous faites partie de la catégorie 1:
  - votre carte d'identité,
  - à la demande du CPAS la preuve des revenus du ménage (le dernier avertissement - extrait de rôle, la dernière fiche de paie, l'attestation la plus récente d'allocation sociale,...)
- o Si vous faites partie de la catégorie 2:
  - votre carte d'identité,
  - à la demande du CPAS la preuve des revenus du ménage (le dernier extrait de rôle, la dernière fiche de paie, l'attestation la plus récente de versement d'allocation sociale,...)
- o Si vous faites partie de la catégorie 3:
  - la décision d'admissibilité du règlement collectif de dettes ou une attestation émanant de la personne qui effectue la médiation des dettes.

### Où trouver des informations complémentaires ?

- auprès du CPAS d'YVOIR - 082/21.49.30 ou [info@cpas.yvoir.be](mailto:info@cpas.yvoir.be)
- sur le site [www.fondschauffage.be](http://www.fondschauffage.be)
- au numéro gratuit 0800/90 929.

## N'oubliez pas votre chèque mazout de... 300 euros !

En plus de l'allocation du Fonds Social Chauffage, le Gouvernement avait prévu un chèque mazout de 225 € pour les utilisateurs de mazout et/ou propane -en vrac-. Afin de bénéficier de ce chèque, vous devez introduire votre demande via l'application du SPF Economie. Ces 2 demandes sont cumulables.

**De nouvelles mesures**, ciblées selon les revenus et les contrats, ont été prises mi-septembre pour encore alléger -d'environ 400 €- les factures énergétiques des ménages en fin d'année, dont le chèque mazout qui passe à 300 €.

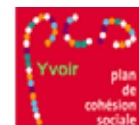
Les informations peuvent être obtenues au CPAS qui peut vous aider à effectuer les démarches.

## Permanences AVIQ

*Des questions concernant un emploi ou une formation ?  
Avez-vous des documents à compléter ?  
Besoin d'aide ou de matériel au sein de votre domicile ?  
Voulez-vous être aidé pour les demandes d'allocations majorées ?*

En collaboration avec le CPAS d'Yvoir, l'AVIQ et le Plan de Cohésion Sociale, des **permanences AVIQ** sont mises en place le premier mardi du mois au CPAS d'Yvoir de 13h30 à 16h.

Rendez-vous doivent obligatoirement être pris au préalable auprès de Madame Alisson Neven via son adresse mail : [alisson.neven@aviq.be](mailto:alisson.neven@aviq.be) ou par téléphone au 082/213329.



## Ateliers « Mets tes sous dans le cochon »

Le CPAS vous propose des ateliers mensuels sur les économies du quotidien : l'énergie, votre budget, votre consommation, votre santé, votre environnement..., **durant une matinée de 9h à 12h** sur la commune d'Yvoir. \*

Un moment convivial à la découverte de trucs et astuces à partager ensemble 😊 !

**NOUS VOUS INVITONS AUX**

# ATELIERS "METS TES SOUS DANS LE COCHON"

Nous y abordons les thèmes sur le budget, la consommation durable, la santé et l'environnement.

**Rendez-vous une fois par mois**  
Aux anciens locaux de la  
poste d'YVOIR  
(Rue Puits du Champ 1A)

**Ouvert à tous sur Yvoir et Anhée**

**de 9h à  
12h**

**POUR INFOS ET INSCRIPTION :**  
MONTEYNE Nathalie : 082/21.49.25 - nathalie.monteyne@cpas.yvoir.be  
BOREUX Florence : 082/21.49.32 - florence.boreux@cpas.yvoir.be  
ORGANISES PAR LE CPAS D'YVOIR EN COLLABORATION AVEC LE CPCP

**CPAS YVOIR**

**CPCP**

**CPAS ANHEE**



**Les thématiques sont choisies par les participants** et des intervenants experts sont invités ponctuellement à la demande...

Ces ateliers **ouverts aux citoyens des communes d'Yvoir et d'Anhée** sont **gratuits**. Si vous êtes intéressés, vous pouvez nous joindre aux coordonnées suivantes pour obtenir de plus amples informations et vous y inscrire :

- Nathalie MONTEYNE 082/21.4.925  
[nathalie.monteyne@cpas.yvoir.be](mailto:nathalie.monteyne@cpas.yvoir.be)
- Florence BOREUX 082/21.4.932  
[florence.boreux@cpas.yvoir.be](mailto:florence.boreux@cpas.yvoir.be)

### \* ATTENTION, changement d'adresse

Ces ateliers se déroulent habituellement rue Puits-du-Champ 1B (anciens locaux de la Poste), mais en raison de travaux, ils ont lieu actuellement **à la cafétéria de la salle omnisports, entrée rue du Maka 2 (cour) à 5530 Yvoir.**

## Été Solidaire, je suis partenaire !

Chaque année, le CPAS d'Yvoir participe au projet «Été Solidaire, je suis partenaire !»

Ainsi, du 1er au 12 août, quatre jeunes se sont essayés à leur première expérience professionnelle : tri de documents, entretien des extérieures des crèches de Godinne et Durnal, rangement des anciens locaux de la Poste, distribution des repas, soutien au magasin de vêtements du CPAS, distribution des colis alimentaires, ... Bravo pour leur travail, leur motivation, leurs prises d'initiative et leur bonne humeur !



Si tu es étudiant et intéressé par une expérience riche humainement, contacte le CPAS ou la Commune afin de rejoindre l'équipe l'été prochain !

## Sortie culturelle

En collaboration avec l'ASBL Article 27 et le comité des spectateurs d'Yvoir, le CPAS, le PCS ainsi que le Plan HP ont organisé une sortie culturelle le 18 août dernier au Domaine des Grottes de Han. Ainsi plusieurs familles, personnes isolées, aînés ont passé une agréable journée sous un beau soleil : en matinée, le groupe a découvert les secrets des grottes et l'après-midi, il a pu admirer les animaux sauvages du parc animalier. Petits et grands sont repartis des images plein la tête et les yeux remplis d'étoiles.

N'hésitez pas à prendre contact avec le service d'insertion sociale du CPAS d'Yvoir (Laura-Lyne PEROT - 082/21.49.27) pour connaître les conditions d'accès aux tickets Article 27.

Vous souhaitez découvrir le Comité des spectateurs ? Prenez contact avec le Plan HP (Justine DUPEROUX - 0476/78.35.43), le PCS (Lisa SPIETSAERT - 082/21.49.35) ou le service d'insertion sociale.



## Calendrier des pompiers

Dans les prochaines semaines, les pompiers du **poste de secours d'Yvoir** vous proposeront leur calendrier annuel : il sera déposé - sans démarchage à votre porte - dans votre boîte aux lettres.

Son « prix » est laissé à votre libre appréciation. Si vous souhaitez soutenir vos pompiers locaux, vous pourrez effectuer **un versement au profit de la caisse d'entraide** dont les coordonnées bancaires seront reprises sur le calendrier.



## Délocalisation des ateliers sociaux

Suite à la rénovation des anciens locaux de la Poste, le CPAS a décidé de délocaliser TOUS les ateliers sociaux, depuis le 1er septembre et ce, pour une durée indéterminée.

Les ateliers se déroulent principalement dans la cour du Maka : soit au local de l'EPN, à la cafétéria du Maka, à la Salle du Syndicat d'initiative ou encore au sein-même du CPAS.

Vous êtes prévenu lors du sms de rappel des jour, lieu et heure de rendez-vous.

Des questions ? Prenez contact dès à présent avec le service d'insertion sociale du CPAS (Laura-Lyne PEROT - 082/21.49.27) ou bien le PCS (Lisa SPIETSAERT - 082/21.49.35).

Merci pour votre compréhension.

## Aménagements à la crèche de Godinne

La crèche de Godinne « L'arc-en-ciel du Prieuré » a bénéficié d'aménagements extérieurs. L'objectif était de sécuriser la cour tout en offrant un espace de rangement spacieux pour les jouets extérieurs. Une attention toute particulière a été apportée au choix des matériaux afin d'être en harmonie avec le bâti environnant.

Les travaux de pose d'une barrière et d'une clôture ainsi que la réalisation d'un abri couvert ont été menés conjointement par l'équipe des maçons de l'ATELIER COMMUNAL, l'entreprise de toiture GILLET Olivier de Durnal et la S.A. Clôtures LEBLANC de Mettet. Merci à eux pour ce magnifique travail.



## Proximity, pour un avenir solidaire et durable

Les Fondations CYRYS et Be Planet lancent la seconde édition de la campagne Proximity dans l'objectif de soutenir les projets citoyens en faveur de la transition écologique et solidaire.



Un budget de 100.000€ de la Fondation CYRYS sera alloué aux lauréats sélectionnés par le jury, selon deux catégories de projets:

- les projets d'associations professionnalisées (minimum 1 salarié) pour un maximum de 20.000 € par projet;
- les autres projets pour un maximum de 10.000 € par projet.

### Quel est le processus de sélection?

- a. Examen de la recevabilité des projets
- b. Sélection des projets par le jury et le vote citoyen
- c. Annonce des lauréats.

Pour en savoir plus, si vous avez manqué l'atelier du 27 septembre à Yvoir, nous vous convions à celui du mardi 18 octobre, de 18h à 20h, à l'Administration communale d'Onhaye.



Plus d'informations sur : [proximitycyrys.be](http://proximitycyrys.be)

## Repair café à Spontin

Le repair café vous accueille pour les petites réparations et travaux de couture, les 15 octobre, 19 novembre et 17 décembre (toujours le 3e samedi du mois), de 9h00 à 12h30. Entrée libre.

Adresse : salle Les Masuirs, chaussée de Dinant n°16 à Spontin.

À L'INITIATIVE DE  
la Commune d'Yvoir  
et de son conseil consultatif des aînés

*Yvoir*

**VIVRE ET VIEILLIR**  
*en santé!*

POUR CONTINUER À ACCOMPLIR CE QUE L'ON AIME

**ERGO2.0**

Venez découvrir avec vos proches, **les Initiatives et activités proposées dans votre commune.** Celles-ci pourront vous aider à **"bien vivre et vieillir en santé"** chez vous et dans votre village.

*Dès maintenant, agissons ensemble!*

**AVIQU**

**MON QUARTIER, ma vie, mon lieu de vie, ET MOI!**

En collaboration avec l'ASBL ERGO2.0 et Alzheimer Autrement, nous avons le plaisir de vous convier à une séance d'information

**le 13 octobre 2022 à 19h à la gare de Spontin**  
**le 25 octobre 2022 à 19h à la salle du Maka à Yvoir**

AU PROGRAMME :

**Comment optimiser vos fonctions pour continuer à réaliser vos activités le plus longtemps possible ?**

- Présentation de l'application d'autoévaluation de sa fragilité : application ICOPE de l'OMS
- Présentation des initiatives et outils proposés par votre quartier et son réseau pour optimiser et maintenir le bien-être et l'autonomie au quotidien. (*table ronde par thématique*)
- ✓ *Activités sportives, bien être et loisirs : CCA d'Yvoir*
- ✓ *L'approche préventive soutenue par les centres médicaux*
- ✓ *Alzheimer Autrement et Alzheimer Belgique*
- ✓ *La clinique de la mémoire et le centre de jour gériatrique du CHU Mont-Godinne*
- ✓ *Les services d'aide à domicile (Le SPAF)*
- ✓ ...
- Qu'est-ce qu'un ergothérapeute de quartier ? Que peut-il vous apporter ?
- Moment convivial d'échange

## Festivités locales

### Commémoration des armistices et Fête du Roi

Les Autorités communales vous invitent, **ce 13 novembre à Evrehailles**, pour commémorer nos armistices des 2 guerres et fêter le Roi.

#### Cérémonie officielle

11h00 : **Messe du souvenir et Te Deum** célébrés par M. l'Abbé Anastas SABWE d'Yvoir.

12h00 : **Dépôt de gerbe au monument** aux morts des 2 guerres, par les Autorités communales, avec la participation des écoles d'Evrehailles et de l'Association du souvenir des Anciens des 2 guerres.



#### Réception et repas Salle La Victorieuse

12h30 : **Apéritif** offert par les Autorités communales.

13h15 : **Repas** organisé par **l'Asbl La Victorieuse**.

Pour toute info relative à l'organisation du repas, consulter le site du comité de la salle [www.lavictorieuse.be](http://www.lavictorieuse.be) ou envoyer un e-mail à [lavictorieuse.asbl@gmail.com](mailto:lavictorieuse.asbl@gmail.com).

### Le Chemin de Fer du Bocq : prochains évènements

• 29 et 30 octobre : **Halloween des enfants sur le Chemin de Fer du Bocq !** Venez frissonner en famille en train des années 50. Comme chaque année, nous devons vaincre les maléfices qui hantent la vallée du Bocq !



<https://www.cfbcq.be/billetterie/halloween-enfant>

• 26-27 novembre & 3-4 décembre : **Trains de Saint-Nicolas** : à l'occasion de la Saint-Nicolas, le Chemin de Fer du Bocq organise des circulations spéciales à destination des enfants. Activités, rencontre avec le grand Saint sont prévues ainsi qu'un goûter pour petits et grands.

<https://www.cfbcq.be/billetterie/trains-saint-nicolas>

#### Et toujours...

• Nos circulations de trains réguliers : <https://www.cfbcq.be/billetterie/train-touristique>

• La vie de notre association sur notre blog : <https://www.cfbcq.be/blog>



Infos et réservations : <https://www.cfbcq.be>

### Souper Oberbayern à Yvoir

Le **BV Mont** vous propose le samedi 29 octobre, salle du Maka : Boulettes tomate, frites / Américain, frites / Vol au vent, frites. Adulte 15€ - Enfants 8€.

**Avec la Fanfare d'Hermeton sur Biert.**

Réservation avant le 23 octobre au 0471/56.44.07.

### Marché de Noël à Godinne

Le Marché de Noël de Godinne est de retour **les samedi 17 et dimanche 18 décembre à la Vieille Ferme**.

Pour l'équipe du GAGM, cette édition sera la première depuis le décès de notre membre Noëlle Chaumont, disparue cet été. Pendant plus de dix ans elle a été la cheville ouvrière de notre marché de Noël ; elle va nous manquer mais son esprit dynamique, convivial et créatif demeure et nous porte vers cette prochaine organisation, désormais pour nous, notre Marché de NOËLLE.

Le GAGM adresse une fois de plus ses plus sincères condoléances à sa famille et ses proches.



### Parc-Cour de sapins illuminés

Pour la 2e année consécutive, le S.I. d'Yvoir, organise son Parc-Cour de sapins illuminés, sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville et dans le parc à Yvoir, du 9 décembre au 10 janvier.

Vous êtes une école, une association, un club sportif, un commerçant, et vous souhaitez décorer votre sapin ?

Infos : SI Yvoir - 082/610.329 ou [tourisme@yvoir.be](mailto:tourisme@yvoir.be)

## Culture

### Reprise de Li Fièsse au Walon

Nouvelle pièce en wallon dirigée par Pierre Lazard, le dimanche **20 novembre à 15h30**, à la salle des fêtes de la Croix-Rouge rue du Redeau 70 à Yvoir. ENTREE GRATUITE.

Infos : P. Lazard 0494/93.02.11 ou 082/61.31.76.

### Comprendre le village de Spontin à travers ses lieux-dits

Le vendredi **4 novembre à 19h00** à la Salle la Gare de Spontin, **conférence passionnante** proposée par Jean Germain, secrétaire de la Commission royale de Toponymie : « Comprendre le village de Spontin à travers ses lieux-dits ».

Participation aux frais : 3 €. Organisation du Comité des Seniors de Spontin.

Infos et inscriptions (capacité limitée) : 0474/225.378 - 0475/780.904 - 0496/244.554. Bienvenue à tous !

### L'automne au MAHM

Le **Musée archéologique de la Haute-Meuse** participe ce 8 octobre au chômage de la Meuse (voir page 7). Une opportunité de découvrir l'expo temporaire « **Archéologie fluviale en Haute-Meuse et affluents** ».

Adresse : 1A rue du Prieuré, à La Vieille Ferme de Godinne.

À savoir : l'exposition 2022 se clôture le 16 novembre et est ouverte de 13h30 à 17h les mardis, mercredis, jeudis et vendredis ; les matins sur rdv.

ASBL « Le Patrimoine de Godinne ».

## Au Centre d'art d'Yvoir

rue de la Fenderie 33 à Yvoir

**Dimanche 16 octobre à 17h**

«UNE OUIË INOUIË» : **André Borbé**

Spectacle familial à partir de 3 ans, en collaboration avec la Bibliothèque communale d'Yvoir. Tarif unique : 8€.

Infos et réservations : [musicanto.asbl@gmail.com](mailto:musicanto.asbl@gmail.com).

**Samedi 26 novembre à 20h**

LORIOT : création de chansons en français et wallon

Guitare et voix : Xavier Bernier et Matthieu Deloux / Contrebasse et voix :

Amélie Lejosne.

12€ - 8€ moins de 18 ans.

Infos et réservations : [musicanto.asbl@gmail.com](mailto:musicanto.asbl@gmail.com).



**Les cours de musique à l'ASBL Musicanto**

Cours d'éveil musical à partir de 9 mois et chorale Les Poly-sons à partir de 6 ans. Les inscriptions sont encore possibles en cours d'année. Plus d'informations sur [www.musicanto.be](http://www.musicanto.be).

## Sports & loisirs

### Piscine le dimanche à Godinne

La ligue des familles vous propose

**une heure de natation** chaque

dimanche à 11h15, durant l'année

scolaire 2022-23, à l'exception des

vacances d'automne, d'hiver, de carnaval et de printemps.

Tarifs des participations aux frais : 6€ - abonnement 10 entrées

50€. Pour le membre en règle de cotisation : 4€ - abonnement

10 entrées 30€. Forfait familles (sous le même toit) : 10€.



### Marche ADEPS de l'école d'Evrehailles

Le dimanche 9 octobre, marche ADEPS organisée par et au départ de l'école d'Evrehailles, rue Sauvegarde 9a, à 5530 Evrehailles.

Contact : Patricia BELCHE tél. 0478/ 814.865.

### Groupe Sentiers : « Le Chemin des Bennes »

Dans le cadre de la Semaine des sentiers 2022, le Groupe Sentiers

Yvoir organise une **balade guidée nature et petit patrimoine**,

au départ de l'ancienne gare de Bauche. Rendez-vous le dimanche

16 octobre à 13h15, rue de la Bonne Auberge.



### Minifoot BV Mont, salle du Maka

Calendrier des matches (à 20h15)

Novembre

4 : BV Mont - Euro Kraainem (Coupe de Belgique)

18 : BV Mont - MF Etalle

Décembre

2 : BV Mont - BS Anhée

9 : BV Mont - Wal-Y Fallais

23 : BV Mont - Ottoman Verviers.



## Jeunesse

### Les projets, de belles motivations !

Lors des vacances, les adeptes de la Maison des Jeunes ont passé du bon temps. Ce fut l'occasion de se ressourcer et de vivre des parenthèses divertissantes. Ils y ont joué, vécu des émotions, des moments de partage, d'expression, de créativité, d'amusement qui laissent de beaux souvenirs. Ils ont pu vivre des aventures sportives et quelques sorties. Ils ont découvert et/ou approfondi des techniques artistiques et créatives. Chacun dans son style a dévoilé son talent et sa motivation! Merci d'avoir été présents et de nous avoir fait confiance.

Pour cette rentrée, nous reprenons les accueils des mercredis et des vendredis, nous reprendrons en octobre les activités sportives, les ateliers créatifs et thématiques, comme la musique (jouer des morceaux Pop/Rock en groupe), ainsi que le projet Jeunesse Expressive (théâtre, slam, expression, ...) dans l'espoir d'en faire un événement public dans un an.

Allez les jeunes, n'hésitez pas, "Passez à La Maison" !



## Le coin des aînés

### Excursion du 20 octobre : Horta et chocolat

Pour notre dernière excursion de l'année, nous irons à Bruxelles. Après de longues années de restauration, la maison Horta (1861-1947) est à nouveau ouverte au public. Ce grand architecte belge était un maître de l'Art Nouveau. Nous irons visiter son domicile classé au patrimoine mondial de l'Unesco. Après un tour dans le quartier de la Grand'Place et un repas chez Léon, nous visiterons le musée du chocolat...avec dégustation.

- Départ de l'hôtel de ville d'Yvoir à 07h00 ou de la gare de Spontin à 07h15.
- Visite de la maison Horta
- Promenade dans le quartier de la Grand'Place
- Dîner chez Léon.
- Visite du musée du Chocolat
- Retour à Spontin et Yvoir en début de soirée.

Prix : 59 €

Inscriptions : A partir du mardi 04 octobre auprès de Mme Joëlle Mélot, secrétaire du CCA, au 082/61.03.14 (heures de bureau). Paiement exclusivement sur le compte BE19 0910 1813 7312 du CCA de la Commune d'Yvoir au plus tard pour le 15 octobre. L'inscription n'est effective qu'après réception de votre paiement.



## Conférence : Les origines de l'univers

Après le franc succès de notre première conférence donnée au mois de mai par Jean-Michel Longneaux sur « l'art d'être heureux », le **Conseil Consultatif des Aînés** vous propose cet automne une autre conférence de qualité. A l'origine de l'univers, il y a le Big-Bang, un moment de notre histoire où science, philosophie et théologie se mêlent et s'entremêlent...

L'orateur n'est autre que **Dominique Lambert**, chargé de cours à l'université de Namur, docteur en philosophie et également en physique. Né en 1960 et habitant d'Evrehailles, Dominique Lambert a reçu en 1999 le prix « Georges Lemaître » en récompense de travaux d'analyse des écrits scientifiques et religieux du maître louvaniste décedé en 1966. Il a publié

- Entre le corps et l'esprit. (1997)
- Le principe anthropique ; l'Homme est-il au centre de l'univers ? (1997)
- La robotique et l'intelligence artificielle. (2019).



Dominique LAMBERT  
Docteur en philosophie et en physique

Dominique Lambert a cette faculté rare de traduire en mots simples des idées et des concepts parfois complexes. Un grand moment en perspective.

**Quand ?** Lundi 14 novembre 2022 à 14h00.

**Où ?** Salle de l'étage du Maka. Entrée gratuite.

**Diner dansant des aînés**

Dimanche 23 octobre 2022 de 12h à 18h  
Orchestre **Manu Defleur**

Menu 3 services.  
avec Apéritif & Café

Menu + entrée - **29€**

Entrée à partir de 15h - **5€**

Des boissons vous seront proposées à prix démocratique.

Infos & inscriptions : Mme Mélot au **082/61.03.14**

Le dernier thé dansant de l'année se tiendra  
le dimanche 20 novembre, animé par le duo "Osmose"  
Salle du Maka - entrée : 5 €

## Agenda → Surfez sur notre agenda virtuel régulièrement mis à jour sur [www.yvoir.be](http://www.yvoir.be).

Une info à diffuser : [communication@yvoir.be](mailto:communication@yvoir.be) ou 082/61.03.15.

### Octobre

- o **Samedi 8** : animation « Des livres et les jeux » à la bibliothèque, pour toute la famille.
- o **Samedi 8** : Journée festive «chômage de la Meuse» à Godinne. Animations diverses. Infos dans ce bulletin.
- o **Dimanche 9** : marche Adeps au départ de l'école d'Evrehailles. Infos [www.adeps.be](http://www.adeps.be).
- o **Jeu 13** : séance d'information « Vivre et vieillir en santé », à 19h à Spontin. Infos dans ce bulletin
- o **Samedi 15** : « La fureur de lire » à la bibliothèque (infos sur [yvoir.be](http://yvoir.be)).
- o **Samedi 15** : repair café salle Les Masuirs à Spontin, de 9h à 12h30. Entrée libre.
- o **Samedi 15** : collecte des jouets au recyparc. Infos dans ce bulletin.
- o **Dimanche 16** : «Une ouïe inouïe» spectacle d' André Borbé au Centre d'art à Yvoir [www.musicanto.be](http://www.musicanto.be).
- o **Dimanche 16** : balade du groupe Sentiers d'Yvoir. Infos dans ce bulletin.
- o **Jeu 20** : excursion du CCA à Bxl.
- o **Dimanche 23** : diner dansant salle du Maka à Yvoir à 12h. Infos dans ce bulletin.
- o **Mardi 25** : séance d'information « Vivre et vieillir en santé », à 19h à Yvoir. Infos dans ce bulletin.
- o **Samedi 29** : souper Oberbayern BV Mont à Yvoir. Infos 0471/56.44.07.
- o **Sam. & dim. 29 et 30** : Halloween des enfants sur le Chemin de Fer du Bocq. Infos dans ce bulletin.

### Novembre

- o **Vendredi 4** : conférence Jean Germain à 19h, salle la Gare à Spontin : « Comprendre le village de Spontin à travers ses lieux-dits ». Infos dans ce bulletin.
- o **Dimanche 6** : marche Adeps à Godinne, au départ de l'école communale de Godinne. Infos [www.adeps.be](http://www.adeps.be).

- o **Dimanche 6** : bourse aux jouets dans l'école communale de Spontin pour le Télévie. Infos A-S Dervaux [anso.dervaux@gmail.com](mailto:anso.dervaux@gmail.com) 0474/52.87.16.
- o **Dimanche 13** : festivités des armistices et fête du Roi, à Evrehailles. Infos dans ce bulletin.
- o **Lundi 14** : Les origines de l'univers, conférence D. Lambert à 14h salle du Maka. Infos dans ce bulletin.
- o **Lundi 14** : Journée mondiale du diabète. [www.diabete.be](http://www.diabete.be).
- o **Samedi 19** : repair café salle Les Masuirs à Spontin, de 9h à 12h30. Entrée libre.
- o **Dimanche 20** : marche Adeps au départ de la salle St-Fiacre à Dorinne.
- o **Dimanche 20** : Li Fièsse au Walon, à 15h30 à la salle des fêtes de la Croix-Rouge. Infos dans ce bulletin.
- o **Dimanche 20** : dernier thé dansant de l'année, à 15h salle du Maka à Yvoir.
- o **Samedi 26** : Saint-Nicolas à la salle de Houx. Infos Olivier Dubois 0477/21.13.41.
- o **Samedi 26** : Lorient (chansons) à 20h au Centre d'art à Yvoir [www.musicanto.be](http://www.musicanto.be).
- o **Samedi 26** : Journée de l'arbre, esplanade de l'hôtel de ville à Yvoir. Infos dans ce bulletin.
- o **Sam. 26 & dimanche 27** : Trains de Saint-Nicolas à Spontin. Infos dans ce bulletin.

### Décembre

- o **Sam. 3 & dimanche 4** : Trains de Saint-Nicolas à Spontin. Infos dans ce bulletin.
- o **Samedi 10** : cougnous pour les pensionnés de HOUX. Infos Olivier Dubois 0477/21.13.41.
- o **Dimanche 11** : marché de Noël à Spontin.
- o **Samedi 17** : repair café salle Les Masuirs à Spontin, de 9h à 12h30. Entrée libre.
- o **Sam. et dimanche 17 & 18** : Marché de Noël à Godinne.

# Parole aux élus



## « Kilowatt-fragilité ! »

Voilà des années que les scientifiques nous avertissent des conséquences indésirables sur le climat de notre boulimie énergétique. En cet été 2022, ce n'est pas seulement une sécheresse exceptionnelle qui nous rappelle ce message, c'est surtout l'évolution dramatique des prix de l'énergie qui touche toute notre société et qui annonce des mois extraordinairement difficiles, tant pour les citoyens et les entreprises que pour les pouvoirs locaux. Comme cela a souvent été rappelé, ce sont les plus fragiles d'entre nous qui seront les plus lourdement frappés. Face à cette situation, nous nous associons tout à fait à l'appel de la présidente du CPAS d'Yvoir (voir ci-dessous) et nous saluons les initiatives rapides et indispensables prises par le Centre en matière d'aide matérielle à celles et ceux qui font face à des difficultés de paiement de leur facture énergétique.

Nous sommes aussi plus que jamais convaincus que, par ailleurs, il faut trouver et mettre en œuvre des solutions structurales et durables à la crise énergétique que nous traversons. Ces solutions passent par une amélioration significative et rapide des performances énergétiques de nos logements et des bâtiments publics en général. Des changements d'habitude en termes de mobilité sont également nécessaires. Nous soutenons ainsi résolument l'opération Rénov'Energie lancée avec la Fondation Cyrus (page 6 dans ce bulletin).

Nous veillons aussi à ce que notre Commune réponde à tous les appels à projets subsidiés visant à améliorer la performance énergétique des bâtiments existants ou à remplacer des « passoires énergétiques » par des infrastructures nouvelles « quasi zéro-énergie » (nouvelle école de Dorinne-Spontin). Les projets destinés à faciliter la mobilité active (à pied, à vélo) répondent à cette même urgence énergétique.



## Finances communales : où va-t-on ?

21 millions d'euros : de toute l'histoire de la Commune d'Yvoir, jamais on n'avait eu droit à un budget de dépenses aussi important. On pourrait presque s'en réjouir si nous en avions les moyens mais, pour EPY, cela relève de l'inconscience au moment même où l'inflation est généralisée, où le prix de l'énergie monte en flèche et où les taux d'intérêt remontent. Et d'autant plus lorsqu'on constate que, d'une part, la majorité utilise un jeu d'écritures comptables pour annoncer un budget en léger boni alors qu'il est en réalité en déficit de près de 200.000€, et que, d'autre part, elle envisage de contracter des nouveaux emprunts pour 4,5 millions €. Un chiffre vertigineux qui représente à lui seul la moitié de l'endettement total de la Commune à la fin de la dernière législature.

C'est d'autant plus inquiétant que la situation financière - déjà largement préoccupante - ne comprend pas encore de gros investissements tels que le centre sportif de Godinne, l'agrandissement de l'hôtel de ville, la maison rurale de Godinne ou encore l'école de Dorinne-Spontin qui, à eux seuls, vont encore mobiliser plus de 10 millions €. En bref : une dette qui explose et des fonds de réserve en berne.

Où sont passés les donneurs de leçons, ceux qui à la veille des dernières élections appelaient à la sobriété, à une plus grande rigueur budgétaire, à une meilleure priorisation des investissements ?

Comme nous le disions déjà il y a quelques mois, il est indispensable de mieux réfléchir aux investissements, sachant que la liste des souhaits est plus longue que celle des possibilités. La majorité doit revoir sans délai la copie de ses rêves politiques les plus fous.



## Le mot de la Présidente du CPAS (crise de l'énergie)

La crise énergétique, qui sévit actuellement dans notre pays et qui immanquablement ne va que s'aggraver dans les mois à venir, nécessite aujourd'hui une vigilance accrue quant à la consommation des énergies quelles qu'elles soient (gaz, électricité, mazout, etc ...), et plus particulièrement pour les ménages à faibles revenus de notre commune.

A l'approche de l'hiver, j'invite par conséquent chaque citoyen d'Yvoir à identifier dans l'organisation de son ménage, en tenant compte bien évidemment de sa propre réalité, les sources de consommation sur lesquelles il serait peut-être intéressant d'intervenir afin de tendre vers une consommation énergétique raisonnable, et ce, afin que les charges locatives soient maîtrisées.

Eteindre systématiquement les appareils électriques et éclairages lorsque cela n'est pas nécessaire, privilégier autant que possible les modes de déplacements doux et les transports en commun, privilégier les déplacements professionnels groupés (co-voiturage), ou encore diminuer voire couper le chauffage des maisons lorsque celle-ci sont inoccupées la journée..., autant de petits gestes qui au quotidien pourront peut-être adoucir les notes énergétiques des ménages.

« Il est difficile de boucler les fins de mois », une phrase que l'on entend de plus en plus dans les ménages à faibles revenus mais également aujourd'hui auprès de la classe moyenne.

A l'aube de cet hiver, bien conscient que la situation est intenable pour les ménages, le CPAS est dans les starting-blocks afin de pouvoir apporter des solutions concrètes aux ménages de notre entité qui en éprouvent le besoin ; il dispose de fonds dégagés expressément à cette problématique de l'énergie. **Chaque citoyen peut faire appel au CPAS de sa commune.**

A Yvoir, les permanences sociales s'articulent comme suit : lundi, mercredi et vendredi, de 9h à 11h30, dans les locaux du CPAS, rue du Maka, 4, à 5530 YVOIR. Un rendez-vous est possible pour les gens qui travaillent en dehors des heures d'ouverture, à prendre via le 082/21.49.30 ou [info@cpas.yvoir.be](mailto:info@cpas.yvoir.be).



# DE BONHOME Assurances



DEPUIS 1960

## Assurances de BONHOME

Hugues de Bonhome  
COURTIER EN ASSURANCES indépendant  
TEL. 082/22 34 63 - 22 65 31  
assurances@debonhome.be  
N° entreprise : 0722.171.334



De gauche à droite : Christelle GILSON, gestionnaire production  
Hugues de Bonhome, directeur - Pearl TONOLA, gestionnaire production  
Katty PAQUET, gestionnaire sinistres.

Rue A. Sodar 2 5500 DINANT  
[www.debonhome.be](http://www.debonhome.be)

FSMA:01 4427A



## CENTRE ESSO ARDENNES-CONDROZ Ets WARIN S.A.



Une chaleur!  
d'avance!



Depuis plus  
de 75 ans



Gasoil EXTRA-Diesel-Essences-Lubrifiants-Citernes-Station service

LE DISTRIBUTEUR ESSO  
OFFICIEL  
DANS VOTRE REGION



Warin-Lamontagne  
Hastière  
082/64.44.44

[www.warin-mazout.be](http://www.warin-mazout.be)



ROLAIN Corentin - 0498 12 12 52  
GOOSSENS Stéphane - 0472 97 46 76

Toitures - Charpentes - Isolations - EPDM  
Osatures bois  
Bardages Terrasses bois Parquets  
Aménagements intérieurs

Rue du Baty 5a - 5530 Yvoir - [rgtoitures@hotmail.com](mailto:rgtoitures@hotmail.com)



Grand Merci  
aux annonceurs  
chez qui nous vous  
recommandons  
vos travaux et achats !

# La Commune est à votre service

## Prendre contact

Rue de l'Hôtel de Ville, n°1 à 5530 YVOIR  
[www.yvoir.be](http://www.yvoir.be) - Tél. : 082/610.310  
[commune@yvoir.be](mailto:commune@yvoir.be)



## Horaires des services administratifs

Avant de vous rendre à l'hôtel de ville, pensez à consulter l'[E-Guichet](#), vos démarches en ligne 24h/24, 7j/7 :

<https://yvoir.guichet-citoyen.be>

Sauf congés légaux, les bureaux de l'Hôtel de Ville sont accessibles au public aux jours et heures suivantes :

- **le matin de 8h à 12h** : du lundi au vendredi ;
- **l'après-midi de 13h à 16h** : **le mercredi** (ou sur RDV un autre jour de semaine) ;
- **en avant-soirée** : le service **Population & Etat civil** vous accueille **le jeudi sur RDV** (entre 16 et 19h) ;
- **le samedi matin** :
  - le service **Population & Etat civil** vous accueille de 10 à 12h, les **1e et 3e samedis** du mois
  - le service **Urbanisme** vous accueille uniquement sur rendez-vous le **3e samedi** du mois.

Pour le **service urbanisme**, toujours prendre RDV au 082/61.03.25.

Les ouvertures jeudi en avant-soirée et samedi ne concernent que les services expressément mentionnés.

Le bureau du **Syndicat d'initiative et du tourisme** est ouvert la semaine de 8 à 12h et de 13 à 16h, et le samedi (sauf congé occasionnel) de 9 à 12h.

## Permanences du Collège communal

Vous pouvez rencontrer les membres du Collège en semaine ou le samedi matin à l'Hôtel de Ville, sur rendez-vous uniquement. Appelez le **082/61.03.10** et précisez le motif de la rencontre.

EVARD Patrick	0479 104 425 <a href="mailto:patrick.evard@yvoir.be">patrick.evard@yvoir.be</a>
DEFRESNE Etienne	0473 42 22 60 <a href="mailto:etienne.defresne@yvoir.be">etienne.defresne@yvoir.be</a>
PAQUET Charles	0475 243 137 <a href="mailto:charles.paquet@yvoir.be">charles.paquet@yvoir.be</a>
COLET Marcel	0475 739 894 <a href="mailto:marcel.colet@yvoir.be">marcel.colet@yvoir.be</a>
ELOIN-GOETGHE-BUER Chantal	0496 215 701 <a href="mailto:chantal.eloin-goetghebuer@yvoir.be">chantal.eloin-goetghebuer@yvoir.be</a>
BADOR Christine (Prés. CPAS)	0477 134 488 <a href="mailto:christine.bador@cpas.yvoir.be">christine.bador@cpas.yvoir.be</a>

## Permanence Services publics externes

**Guichet Énergie Wallonie, sur RDV** : permanence chaque 2e mercredi du mois entre 9h et 12h, salle des mariages de l'hôtel de ville, **uniquement sur RDV** auprès de Christelle VIGNISSE : 0474/11.86.40 - [christelle.vignisse.ext@spw.wallonie.be](mailto:christelle.vignisse.ext@spw.wallonie.be).

**Pointpension, sur RDV** : permanence du service fédéral des Pensions chaque 1er lundi du mois dans l'après-midi (sauf congés légaux), salle des mariages de l'hôtel de ville, **uniquement sur RDV via le n° de tél. 1765**. Pour toute info : **1765** ou consultez [mypension.be](http://mypension.be).

## Panne d'éclairage public à signaler ?

Contactez Christophe STAF 082/610.300 - [christophe.staf@yvoir.be](mailto:christophe.staf@yvoir.be)

## Rédaction du bulletin communal bimestriel

Infos : Marc LEBRUN 082/61.03.15 - [communication@yvoir.be](mailto:communication@yvoir.be) - Prochaine parution : **semaine du 5 décembre 2022** (articles à remettre pour le lundi 7 novembre).

## Mots d'YVOIR, croisés

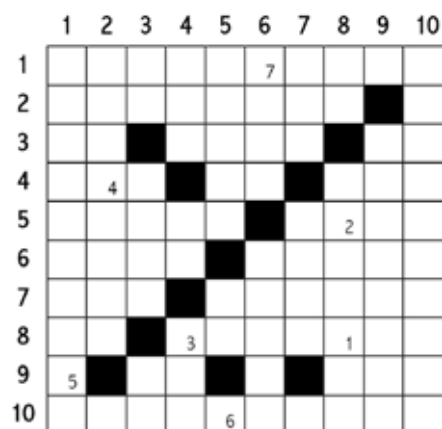
proposés par MAJA

### Horizontalement

- 1 Moyen pour guéri, délivré à la clinique de Mont-Godinne
- 2 Ne sont plus possibles à la banque d'Yvoir
- 3 Dans le vent - Mélodies - Note
- 4 Cité textuellement - N'est plus une île - Es
- 5 Semblable - Bulletin, rivière et texte
- 6 Lac américain - Poilue
- 7 Part de mappemonde - Unir
- 8 Était hier - Mit en désordre
- 9 Forme d'avoire - Juge d'Israël
- 10 Persécutes

### Verticalement

- 1 Avec tristesse
- 2 Ne reconnaitras pas
- 3 Début d'attirance - Après vidéo - Symbole de l'argon
- 4 Aller dans le futur - Article de thé - Ancien souvenir de vacances
- 5 Celer - Pronom près personnel
- 6 Irlande - Dragon de Komodo
- 7 Système d'unités de mesures physiques - La lionne pour les lionceaux
- 8 Forme d'être - Posées par les ardoisiers de Durnal
- 9 Régée par un rite
- 10 Natterais



**Mot à découvrir** : On y admire un prieuré

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le mot à découvrir dans le problème précédent était POILVACHE



# ATHENEE ROYAL DINANT-HERBUCHENNE

**Des infos sur le CEFA ?**

*A partir de 15 ans,  
Fais de ta passion ton métier !*

## 2 JOURS À L'ÉCOLE ET 3 JOURS RÉMUNÉRÉS EN ENTREPRISE !

### 2<sup>ème</sup> degré (Art. 45)

- ✓ Aide logistique en collectivité
- ✓ Palefrenier/Palefrenière
- ✓ Auxiliaire de magasin
- ✓ Ouvrier/Ouvrière en implantation et en entretien de parcs et jardins

### 3<sup>ème</sup> degré (Art. 49)

- ✓ Vendeur/Vendeuse
- ✓ Agent/Agente qualifié(e) dans les métiers du cheval
- ✓ Ouvrier/Ouvrière qualifié(e) en horticulture

### 7<sup>ème</sup> professionnelle (C.E.S.S.)

- ✓ Aide-soignant(e)
- ✓ Gestionnaire de très petites entreprises

**Inscriptions  
Toute l'année !**

**Implantation Herbuchenne, chemin d'Herbuchenne 1, Dinant**  
**Coordonnatrice : Mme V. Reyser    cefa@ardh.be    ☎ 082/ 71.04.42**

www.ardh.be

*Sur présentation de ce bon,  
recevez un bon d'un montant correspondant à 10%  
de vos achats valable sur tous vos futurs achats\**

# Gedimat

## La Vallée

**VOTRE SPÉCIALISTE EN MATÉRIAUX  
POUR L'AMÉNAGEMENT,  
LA CONSTRUCTION ET LA RÉNOVATION.**

**+32 (0)82 64 44 03**  
**info@gedimatlavallee.com**  
**www.gedimatlavallee.com**

*\* voir les conditions disponibles en magasin*

**Notre nouveau site  
est arrivé  
n'hésitez pas à le visiter  
WWW.CMSANIT.BE**



0473 79 02 76  
083 21 25 02  
0478 78 52 62

INFO@CMSANIT.BE

RUE DU BORDON, 17  
5530 DURNAL

CHAUFFAGE

SANITAIRE

VENTILATION

POMPE À CHALEUR

CLIMATISATION

WWW.CMSANIT.BE

L'électricité a un nom

# FERONT

Electricité FERONT sprl  
5530 DURNAL

**Panneaux photovoltaïques**

**+32(0)475/972 358**

E-mail : [contact@electricite-feront.be](mailto:contact@electricite-feront.be)

**VINCENT DERMOUT**

MACHINES HORTICOLES ET FORESTIÈRES  
Vente et réparation

**STIHL EN ACTION**  
Actions d'automne 2022

**BG 56**  
SOUFFLEUR THERMIQUE  
329€

**MS 170**  
TRONÇONNEUSE THERMIQUE  
199€

**SHE 71**  
ASPIREUR SOUFFLEUR ÉLECTRIQUE  
159€

RUE FOSTRIE 40 - 5530 EVREHAILLES - YVOIR  
082/61.12.33 - [WWW.DERMOUTVINCENT.BE](http://WWW.DERMOUTVINCENT.BE)  
OUVERT TOUS LES JOURS SAUF CONGÉ LE MARDI ET DIMANCHE

Conditions de vente en magasin

Ent. générale de toiture - Zinguerie  
Charpentes en tous genres  
Nouveau bâtiment et rénovation

30 ans d'expérience

sprl  
**TOITURES GILLET OLIVIER**

Une équipe à votre service

Rue Pays de LIEGE, 7  
5530 DURNAL (YVOIR)  
Tél. 083/69.01.99 - Gsm 0474/96.02.13

**L'Artisane Culinaire**  
Traiteur événementiel bio

**L'Artisane Culinaire**  
Traiteur événementiel éthique

Marie-Laure Laret  
Les Ruelles 3 | 5530 Spontin  
Tél. 0486 90 29 77

[www.artisane-culinaire.be](http://www.artisane-culinaire.be) | [info@artisane-culinaire.be](mailto:info@artisane-culinaire.be)

Produits locaux

**CB Concept sprl**

**Piscines & spas Extérieurs d'exception**

[www.cbconcept.be](http://www.cbconcept.be)

Avenue Doyen R. Woine 51 - 5530 Yvoir  
Tél. : 082/614888 - Mail : [info@cbconcept.be](mailto:info@cbconcept.be)

ACTION CLIENT COMPLET

SUPPORTER DE VOTRE VIE

**Regroupez vos assurances et obtenez 15% de réduction et bien d'autres beaux avantages**

**SCHMITZ ASSURANCES**  
Le Doyen Woine 51 - 5530 Yvoir

CONTACTEZ-NOUS !  
Assurances Stéphane Schmitz sprl  
[info@assuranceschmitz.be](mailto:info@assuranceschmitz.be)  
082/613736  
[www.stephanschmitz.be](http://www.stephanschmitz.be)

**Yvoir Courtier** (avec l'assurance Assur'Assur - Votre courtier d'assurance - Place des Combattants 18, 5530 Yvoir - BCE 087702683)

Autres sociétés agréées: T2121/2022 relatif au transfert de la garantie à la souscription d'une assurance appartenant aux catégories Auto, Top Vie, Incapacité, PC, Accidents, Travel & Assistance et Protection juridique. La réduction 15% est valable pour la PC Personale. Pour les prestations d'assurance de nos clients plus détaillées à ces produits, il est possible de consulter les conditions d'adhésion et l'information exacte des assurances auprès de votre intermédiaire d'assurance. © 2022 Schmitz Assurances. Tous droits réservés. Schmitz Assurances est une société à responsabilité limitée. Schmitz Assurances est une société à responsabilité limitée. Schmitz Assurances est une société à responsabilité limitée.